



Loi Plein Emploi

Une mise en œuvre déroutante

Une pratique sans parachute !

Ce qui nous réunit en cette rentrée c'est ce sentiment inquiétant de ne plus maîtriser nos actes métiers, de n'avoir plus aucune certitude sur les attendus et surtout sur la légitimité de nos propos et de nos actes.

Il est déjà compliqué d'expliquer à nos usagers que « nous allons signer » un contrat d'engagement, pour finir par ne le signer informatiquement que nous même... Tout cela, bien sûr, après avoir défini « au doigt mouillé » une intensité d'action attendue...

La perte de sens est déjà évidente mais avec cette reprise les nouveaux irritants sont nombreux.

Les changements de marchés :

Plus un seul petit atelier à prescrire, il nous faut attendre les nouveaux marchés.

Une action est pourtant indispensable pour contractualiser un contrat d'engagement : **faites preuve d'imagination !**

Contrat d'engagement :

Avant nos congés, la règle était simple : le contrat d'engagement est à contractualiser pour les primos uniquement.

Retour de congés, nos « activités et pilotage » se remplissent de contrats d'engagement à signer, ces alertes étant générées par une multitude de mouvements du dossier : changement de modalité, réorientation, réinscription, changement de suivi... **Une reprise de stock qui ne dit pas son nom !**

Des rdv qui disparaissent :

L'explication : un agent peut traiter son A&P et donc convoquer un usager puis une ELD affecte cette personne dans un portefeuille, la conséquence sera l'annulation de la convocation mais sans trace de celle-ci, **sinon c'est pas drôle !**

La prestation « parcours emploi santé » :

Elle disparaît complètement pour certains sites et pour les autres passe de 4 à 1 mois. L'idée même de cette diminution est en complète inadéquation avec l'inscription obligatoire de nos nouveaux publics mais pour pimenter un peu notre quotidien, l'informatique ne suit pas et les jalons se positionnent toujours à 4 mois et non à 1.

A chacun d'inventer sa méthode pour éviter de laisser disparaître 3 mois ces publics...

Sentiment de culpabilité :

Nous avons toutes et tous à cœur de travailler notre portefeuille au mieux. Mais quelle surprise pour un agent qui est satisfait d'avoir descendu à zéro chacun de ses compteurs sous AUDE et notamment son compteur « DE sans entretien, sans action et sans activité » de recevoir sa liste « DYN », qu'on ne vous présente malheureusement plus....

Mais d'où sortent ces extractions ? **Où était donc perdues ces personnes ???? C'est à n'y plus rien comprendre !**

Autorisation de sortie du territoire :

Depuis 2 mois, nous répétons la notion des 35 jours calendaires annuels qui permettent d'aller profiter d'un peu de vacances mais nous apprenons récemment que nous risquons de raconter des âneries si la personne est BRSA. Les BRSA ont un droit jusqu'à 3 mois de sortie du territoire ! Quid de nos sanctions ? **Quid de notre crédibilité ? De la légalité des propos que nous tenons ?**

La loi plein emploi, au-delà des dangers qu'elle représente, est mise en œuvre dans une totale impréparation, résultats :

- ✓ Une méconnaissance totale de nos publics
- ✓ Des règlementations qui s'entrechoquent
- ✓ Des ELD et agents aussi perdus que leurs usagers
- ✓ Le sentiment d'être toutes et tous mués.es par l'outil informatique et ses injonctions contradictoires.
- ✓ La dichotomie entre ce capharnaüm et l'absentéisme aux rdv n'a jamais été si importante. Beaucoup d'énergie dépensée pour peu d'efficacité. **Et pendant ce temps, l'agent attend...**

Il est terrible de voir que nos actions sont réalisées sous injonction d'une IA mal nourrie au détriment des usagers et avec un risque important pour l'intégrité morale des agents.

Nos formations « lutter contre ses représentations » auraient dû être imposées aux soit disant sachant à l'initiative de cette loi.

Nous aurions alors pu éviter de dépenser un « poanon de dinque ».